

**C**artons de déménagement, de livraison, câbles électriques, bâches en plastique... Tous ces déchets, trouvés dans les sacs jaunes, posent problème en centre de tri !

• Les cartons se recyclent, mais compte tenu de leur taille, **les gros cartons doivent être apportés en déchèterie** dans la benne carton. Dans les sacs jaunes

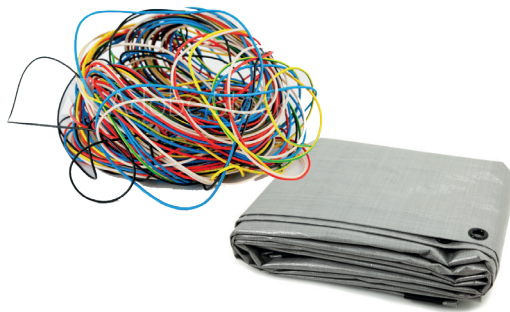
doivent être mis exclusivement : les cartonnets d'emballage des yaourts, des plats préparés..., les petits cartons d'emballage type paquet de céréales, de pâtes... ou encore les paquets de lessive...

• **Les câbles électriques usagés** ne peuvent être recyclés en centre de tri et engendrent des pannes techniques sur les chaînes de tri. Apportez-les en déchèterie.

Une filière spéciale permet de les valoriser en les recyclant. La gaine plastique sera séparée des éléments métalliques (plomb, étain, aluminium, fer, zinc...) et chacun des matériaux pourra ainsi être réutilisé.

• **Quant aux bâches en plastique**, qu'elles soient vertes, blanches, ou bleues, elles sont à déposer en déchèterie exclusivement !

**Pour rappel, seuls les emballages et les papiers vont dans le sac jaune !**



**i** Un doute concernant le tri de vos déchets ? Consultez l'outil «Où va ce déchet» sur le site [calitom.com](http://calitom.com) ou le guide du tri en téléchargement.